

<https://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2788>



Face à la loi Blanquer pour l'école, les enseignant-es se lèvent - Claude gautheron

- Syndicats Nationaux - SNUipp-FSU - Conseils Nationaux - CN 2018-2019 - Conseil national de mars 2019 -



Date de mise en ligne : samedi 16 mars 2019

Date de parution : 16 avril 2019

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

On est tous d'accord pour constater, qu'avec la loi « pour une école de la confiance », Blanquer entend graver dans le marbre législatif les déterminants de la politique éducative qu'il décline par bribes depuis son arrivée au gouvernement.

Mais, et c'est certainement le fait majeur de la période, en posant avec cette loi les dernières pièces de son puzzle scolaire, Blanquer dévoile aux yeux de toutes et tous la cohérence de son projet : un projet contre l'école, un projet contre ses personnels, un projet contre la démocratisation du système scolaire.

C'est ce qui n'a pas échappé à nos collègues. C'est certainement le moteur de la prise de conscience que l'on voit se manifester, par la participation aux RIS ou par l'activité sur les listes de discussion ou les réseaux sociaux. Ce que nous pressentions se confirme, la profession est en train de se lever contre ce que Blanquer entend faire de notre système scolaire.

Les prévisions de grève pour la journée du 19 sont à une hauteur inégalée depuis longtemps. Les ressorts de la mobilisation sont certainement multiples, il est toutefois indéniable qu'ils sont en grande partie liés au dévoilement du projet libéral pour l'école de Blanquer. Réglons tout de suite une question : il n'y a pas opposition entre les mots d'ordre fonction publique et la lutte contre la loi Blanquer, tant cette loi vise les mêmes objectifs que la réforme de la fonction publique : réduire et même saper les capacités d'agir des services publics en vue de les brader et les livrer à la concurrence. Cela passe par l'assujettissement de leurs agents en les obligeant à jouer contre leur camp et en en faisant les instruments de leur propre perte.

L'enjeu qui est devant nous est d'amener la question de l'éducation sur le devant de la scène pour qu'elle entre dans le débat public et que soient largement partagées nos analyses et notre refus de soumettre l'école, les enseignant-es et les usagers à des choix dangereux pour tous. Non pour s'isoler mais pour participer de la place qui est la nôtre, non pour faire de l'éducation un combat spécifique mais pour l'insérer dans une mobilisation plus large, seule susceptible de déstabiliser et de faire fléchir ce gouvernement. D'où l'importance de construire un plan d'action qui ne tourne pas le dos aux mobilisations interprofessionnelles même si le ressort qui met en branle les enseignant-es est la politique éducative de Blanquer.

Le 19 mars est devenu dans la réalité de nombreux départements une journée de mobilisation éduc et nous devons l'acter de façon pleine et entière. Il nous faudra ensuite investir la période qui suit pour massifier le mouvement et construire la réussite du 30 mars : mercredis, jeudis ou samedis de l'éducation, nuits des écoles, journées d'action en lien avec le 2nd degré, réunions publiques...

Le gouvernement est fébrile et de nombreux indices laissent entendre sa fragilité, toutes les mesures autoritaires en témoignent. La réaction de Blanquer, qui par sa lettre aux DASEN entend mettre au pas les enseignants refusant de faire passer les évaluations CP - dit en passant il fait la même chose pour les profs souhaitant mettre 20 aux bacs blancs -, témoigne de sa crainte de voir la contestation de sa politique prendre de l'ampleur. Répondons-lui, en organisant des grèves perlées pendant la période des vacances scolaires, en mettant dans le paysage une manifestation nationale, en faisant de chaque date future d'action une date contre la politique éducative du gouvernement. Il va sans dire que les deux journées de mars ne suffiront pas à infliger une défaite à Macron et même à Blanquer. De ce point de vue, une nouvelle journée de grève fonction publique, qui ne mettrait pas dans son corpus revendicatif la question scolaire, serait un facteur de fragilisation d'un mouvement que l'on sent naître, mais dont il de notre responsabilité que quelque soit sa forme, il s'inscrive dans la durée. C'est le niveau de détermination qui peut rendre possible le recul du gouvernement.